

1 septembre 1977 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD
D'ESTAING, A L'OCCASION DE LA
PRESENTATION DES LETTRES DE
CREANCE DE SON EXCELLENCE M. ISAAC
RAPHAEL B. MANDA, AMBASSADEUR DE
ZAMBIE, JEUDI 1ER SEPTEMBRE 1977

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ZAMBIENNES ` MONSIEUR L'AMBASSADEUR, C'EST BIEN VOLONTIERS QUE JE RECOIS LES LETTRES DE CREANCE PAR LESQUELLES SON EXCELLENCE LE PRESIDENT DE ZAMBIE, M. KENNETH KAUNDA, VOUS ACCREDITE AUPRES DE MOI ET DU GOUVERNEMENT FRANCAIS EN QUALITE D'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE. NOS DEUX PAYS ONT EN COMMUN DES IDEAUX ET DES PRINCIPES QUI DONNENT A LEURS RAPPORTS UN CARACTERE DE CONFIANCE ET DE CONTINUTE, QUE JE TIENS A SOULIGNER. LA FRANCE, VOUS LE SAVEZ, AFFIRME LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES. ELLE EST SOUCIEUSE, COMME VOUS, DU RESPECT DE LA SOUVERAINETE, DE L'INDEPENDANCE ET DE L'INTEGRITE TERRITORIALE DES ETATS. PAR DESSUS TOUT, ELLE EST PROFONDEMENT ATTACHEE A LA DIGNITE DE LA PERSONNE HUMAINE ET CONDAMNE TOUT SYSTEME D'ORGANISATION SOCIALE QUI, TEL L'APARTHEID, PORTE ATTEINTE A CETTE DIGNITE. ELLE CONSIDERE ENFIN, QU'IL APPARTIENT AUX AFRICAINS EUX-MEMES DE RESOUDRE LES PROBLEMES QUI SE POSENT A LEUR CONTINENT. CETTE COMMUNAUTE DE VUES FACILITE LE DIALOGUE ENTRE NOS DEUX PAYS, QUI VIENT DE TROUVER UNE NOUVELLE ILLUSTRATION AVEC LE VOYAGE QUE M. DE GUIRINGAUD VIENT D'EFFECTUER A LUSAKA. ET JE SAIS LE PRIX QUE LE PRESIDENT KAUNDA, QUE J'AI EU L'HONNEUR ET LE PLAISIR D'ACCUEILLIR CETTE ANNEE A PARIS, PORTE AU RESPECT DE CES PRINCIPES

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` AU MOMENT OU VOTRE PAYS EST DIRECTEMENT CONFRONTE AUX CONFLITS DE L'AFRIQUE AUSTRALE, VOUS POUVEZ ETRE ASSURE, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, DE L'AMITIE ET DE LA SOLIDARITE DE LA FRANCE. NOTRE PAYS EST AUX COTES DE LA ZAMBIE DANS SA RECHERCHE D'UNE SOLUTION JUSTE, PACIFIQUE ET RAPIDE A CES CONFLITS. CELA VEUT DIRE EN RHODESIE L'ACCES AU POUVOIR DE LA MAJORITE NOIRE SELON UN PROCESSUS DEMOCRATIQUE, AINSI QUE LA FIN DU REGIME ILLEGAL DE SALISBURY ` RHODESIE `, ET EN NAMIBIE L'ACCES A LA SOUVERAINETE ET L'AUTODETERMINATION DU PEUPLE NAMIBIEN DANS-LE-CADRE DEFINI PAR LES NATIONS-UNIES. EN AFRIQUE DU SUD, IL EST URGENT DE METTRE FIN AU SYSTEME DE L'APARTHEID CONDAMNE PAR LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE TOUTE ENTIERE. JE SOUHAITE AUSSI QUE SE DEVELOPPE LA COOPERATION ENTRE NOS DEUX PAYS. LA FRANCE, MEMBRE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE ` CEE `, CONTRIBUE DEJA POUR UNE PART IMPORTANTE A L'ASSISTANCE A LA ZAMBIE DANS-LE-CADRE DE LA CONVENTION DE LOME. NOS RELATIONS BILATERALES N'ONT PAS ENCORE ATTEINT LE NIVEAU SOUHAITABLE. JE M'EMPLOIERAI PERSONNELLEMENT A SAISIR TOUTES LES OCCASIONS DE RESSERRER LES LIENS DE TOUTE NATURE ENTRE NOS DEUX PAYS, ET JE SAIS QUE JE POURRAIS COMPTER SUR VOTRE CONCOURS A CETTE FIN. SOYEZ ASSURE, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, QUE VOUS TROUVEREZ TOUJOURS TANT AUPRES DE MOI-MEME ET DE MES COLLABORATEURS QU'AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES LE MEILLEUR ACCUEIL POUR LE DEROULEMENT DE VOTRE MISSION DANS L'INTERET DES RELATIONS FRANCO - ZAMBIENNES `. EN TERMINANT, JE VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR TRANSMETTRE A SON EXCELLENCE LE PRESIDENT KAUNDA MES VOEUX CHALEUREUX POUR SON BONHEUR PERSONNEL ET LA PROSPERITE DU PEUPLE ZAMBIEN

-\